

**Servitudes d'Utilité Publique sur le territoire de :
 Oradour-sur-Glane**

Date :
VISA de l'autorité compétente en matière d'urbanisme :

Avertissement :
 Cette cartographie présente les servitudes d'utilité publique affectant l'utilisation des sols dont la DDT a connaissance. En tout état de cause, les gestionnaires des servitudes concernées doivent être consultés, lors de l'instruction des autorisations d'urbanisme.

Echelle : 1:12500
 © IGN - BD-TOPO - Scan 25
 Base de données SUP DDT Haute-Vienne
 Réalisation : DDT Haute-Vienne / SIT / MCAT

Version : mars 2021

- GESTION DDT**
- PM1-Plan de Prévention du Risque Inondation (PPRI)
 - PM3-Plans de Prévention des Risques Technologiques (PPRT)
- AUTRE GESTIONNAIRE**
- AS-Servitudes liées au passage de canalisations publiques d'assainissement en terrain privé
 - AC1-Périmètre de protection autour des monuments historiques (monuments inscrits/classés à l'inventaire des M.H.)
 - AC2-Servitude de protection des sites et monuments naturels (sites inscrits)
 - AC3-Périmètre de protection autour des réserves naturelles
 - AC4-Zone de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysager
 - AS1-Servitudes résultant de l'instauration de protection des eaux potables et minérales
 - Périmètre de protection immédiat des eaux potables et minérales
 - Périmètre de protection rapproché des eaux potables et minérales
 - Périmètre de protection éloigné des eaux potables et minérales
 - EL7-Servitudes d'alignement des voies publiques
 - I2-Servitudes de submersion
 - I3-Servitudes relatives à l'établissement de canalisations de transport et distribution de gaz
 - I4A-Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques des titulaires d'autorisations d'exploitation
 - I6-Servitudes concernant les mines et carrières établies au profit des titulaires d'autorisations d'exploitation
 - INT1-Zone de servitudes au voisinage des cimetières
 - JS1-Zone de servitudes de protection des installations sportives
 - PM2-Servitudes concernant d'anciennes décharges
 - PT1-Servitudes de protection des centres de réception radioélectriques contre les perturbations électromagnétiques
 - Zone de garde radioélectrique
 - Zone de protection radioélectrique
 - PT2-Servitudes de protection des centres radioélectriques d'émission et de réception contre les obstacles
 - Zone primaire de dégagement
 - Zone secondaire de dégagement
 - Zone spéciale de dégagement
 - PT3-Servitudes relatives aux communications téléphoniques et télégraphiques
 - T1-Servitudes relatives aux chemins de fer : emprise S.N.C.F.
 - T5-Servitudes relatives aux aéroports : zones de dégagement contre les obstacles
 - T4-Servitudes de balisage
 - T7-Servitudes établies à l'extérieur des zones de dégagement concernant des installations particulières
 - T8-Servitudes relatives aux aéroports : protection contre les perturbations radioélectriques
 - Zone primaire
 - Zone secondaire

